



DISTRICT DU GERS DE FOOTBALL

587, route de Lavacant – 32000 AUCH

N° SIRET : 31796116700028

Téléphone secrétariat : 05.62.05.51.21

Téléphones techniciens : CTD PPF : 05.62.05.65.74 / CTD DAP : 05.62.05.65.51

Web : <http://districtfootgers.fff.fr> E.mail : secretariat@districtfootgers.fff.fr

Auch, le 23 mai 2026

**Mesdames, Messieurs les Présidents
des clubs du District**

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale du 19 juin 2026

P.J. : Attestation de pouvoir (à remplir en cas d'absence du Président)

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire des clubs du District qui se réunira le **vendredi 19 Juin 2026 à partir de 19h00 dans les locaux du restaurant « La Hournère » à Marsan – 433, route de Lahitte - 32270 MARSAN**

Vous pouvez également consulter sur le site internet du District, le procès-verbal de l'A.G. du 05-12-2025 à Panassac.

L'Ordre du jour pour cette assemblée est le suivant :

- 1) 19h00 : Accueil et émargement des clubs ;
- 2) 19h30 : Ouverture de l'A.G. par le Président du District - Présentation des Personnalités ;
- 3) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 05 Décembre 2025 à Panassac, publié le 24.02.2026 ;
- 4) Rapport moral du Président ;
- 5) Approbation des différents comptes-rendus d'activités ;
- 6) Présentation du budget prévisionnel 2026/2027 ;
- 7) Remise des récompenses (champions, buteurs, arbitres, félicitations,...) ;
- 8) Modifications obligations arbitrage ;
- 9) Projections 2026/2027
- 10) Questions diverses ;
- 11) Interventions des Personnalités ;
- 12) Clôture de l'Assemblée Générale.

Afin de partager un moment de convivialité en cette fin de saison, un repas sera offert aux participants dans la limite d'un représentant par club.

➡ **Rappel** : Conformément à l'article 12.3 des statuts et aux dispositions financières du District, TOUT club ABSENT ou non REPRESENTÉ à l'Assemblée Générale sera sanctionné par une amende financière de **100€**.

Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, **Madame, Monsieur**, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le Président du District


Claude REQUENA